



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



27^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE 59^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., E-U A, 1-5 octobre 2007

Point 5.6 de l'ordre du jour provisoire

CSP27/21 (Fr.)

9 juillet 2007

ORIGINAL : ANGLAIS

NOMINATION DE L'AUDITEUR EXTERNE

(Exercices 2008-2009 et 2010-2011)

1. L'expertise des comptes d'une organisation par une instance extérieure est l'un des outils, par excellence, qui permet de veiller à la transparence et à la mise sous tutelle de ses opérations. Le mandat de l'actuel Commissaire aux comptes de l'Organisation panaméricaine de la Santé expirera après l'audit de l'exercice financier 2006-2007. Le Contrôleur et Commissaire titulaire aux Comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord occupe ce poste depuis près de 30 ans.
2. Par conséquent dans le souci, d'une part, de veiller à la qualité et à l'objectivité des produits de l'expertise et, d'autre part, d'introduire la concurrence dans l'établissement des tarifs d'audit, le Secrétariat a proposé d'ouvrir les formalités de nomination à tous les États membres, États participants et Membres associés.
3. La règle 14.1 du règlement financier de l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS) stipule que la Conférence ou que le Conseil directeur nomme un ou plusieurs auditeurs externes de réputation internationale dans le but de vérifier les comptes de l'Organisation. Par le truchement de la résolution CD46.R3, le 46^e Conseil directeur a confirmé dans ses fonctions l'auditeur externe actuel de l'Organisation pour l'exercice 2006-2007 et prié le Directeur de soumettre au 47^e Conseil directeur un appel à la présentation de candidatures émanant de commissaires aux comptes extérieurs qualifiés, de réputation internationale, aux fins de nomination à la fonction d'auditeur externe des comptes de l'Organisation, pour les exercices 2008-2009 et 2010-2011.
4. Aussi le 47^{ème} Conseil directeur a-t-il fait sienne la Résolution CD47.R14, laquelle entérinait une procédure en vue de proposer et de nommer l'auditeur externe de l'Organisation panaméricaine de la Santé pour les exercices 2008-2009 et 2010-2011. Ladite procédure comporte les étapes ci-après.

- La procédure sera engagée par l'envoi d'une note verbale aux États membres, États participants et États associés au mois d'octobre 2006, les invitant à soumettre des candidatures au Secrétariat d'ici le 30 avril 2007.
 - Le Secrétariat préparera un document récapitulant toutes les nominations valides à l'intention de la 27^e Conférence sanitaire panaméricaine qui se tiendra en octobre 2007.
 - Les Membres nommeront l'auditeur externe pour les exercices 2008-2009 et 2010-2011 à l'occasion de la 27^e Conférence sanitaire panaméricaine, conformément aux règles de procédure de la Conférence.
 - En octobre 2007, le Directeur du Bureau sanitaire panaméricaine notifiera par lettre le candidat retenu. Selon que de besoin, l'auditeur externe en poste sera informé que sa nomination prend fin en avril/mai 2008, au terme de l'audit des comptes pour l'exercice 2006-2007, la présomption étant qu'il offrira sa coopération dans la période de transition, avant l'entrée en fonction du nouvel auditeur. Le nouveau commissaire extérieur aux comptes rencontrera la haute direction de l'Organisation, dès que possible dans le courant du présent exercice, pour discuter du plan d'audit pour la période biennale 2008-2009.
5. Le Secrétariat a reçu une nomination valide du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord qui sera présentée à la 27^e Conférence sanitaire panaméricaine, en octobre 2007, aux fins d'examen par les États membres.

Mesures à prendre par la Conférence sanitaire panaméricaine

6. La Conférence est invitée à adopter la résolution suivante

Projet de résolution

NOMINATION DE L'AUDITEUR EXTERNE

La 27^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE,

Ayant examiné le document CSP27/21 et convaincue que la procédure établie par le 47^e Conseil directeur en 2006 (document CD147/25) a été suivie dans le cadre de l'appel d'offres venant de commissaires qualifiés de réputation internationale susceptibles d'être envisagés comme Commissaire aux comptes externes de l'Organisation panaméricaine de la santé ; et

Ayant noté que le Secrétariat a reçu une candidature valide, du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord,

DÉCIDE :

De nommer le *United Kingdom National Audit Office* comme Commissaire externe des comptes de l'Organisation panaméricaine de la santé pour les exercices financiers 2008-2009 et 2010-2011.

Annexe

Note Verbale: 39

Her Britannic Majesty's Embassy presents its compliments to the Pan American Health Organisation and makes reference to CE 138/22 regarding nominations for the appointment of the External Auditor.

The Embassy has the honour to transmit the application of the UK National Audit Office. This application has the full support of the Government of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland.

Her Britannic Majesty's Embassy avails itself of this opportunity to renew to the Pan American Health Organisation the assurances of its highest consideration.

British Embassy
Washington DC
26 April 2007

The seal of the British Embassy in Washington DC, featuring the Royal Coat of Arms and the text "BRITISH EMBASSY" and "WASHINGTON".

APR 27 11 50 AM '07

PAHO/WHO
FMR

RECEIVED
APR 27 2007